

ATTRIBUTIONS DES MINISTÈRES : LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE CONFIEE À L'ÉDUCATION NATIONALE

Les décrets d'attribution des différents ministères ont été publiés ce jeudi 25 mai au Journal Officiel. Le développement de la vie associative, comme les politiques Jeunesse et le soutien à l'engagement civique relèvent désormais du Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer; la promotion et le développement de l'ESS relèvent quant à eux du Ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot.

Le Mouvement associatif souhaite pouvoir dès que possible travailler avec eux à la définition d'objectifs partagés pour ce quinquennat. Nous avons plaidé dans le cadre de la campagne électorale pour que les enjeux de développement de la vie associative soient pleinement pris en compte par le futur gouvernement, dans toutes leurs dimensions et dans une dynamique transversale.

A cet égard, le choix fait de confier ces questions à un Ministère ayant un tout autre objet, tel que l'Éducation nationale, nous interroge. Le Mouvement associatif maintiendra en tout état de cause son implication pour faire en sorte que, dans la continuité de la Charte des Engagements réciproques, ces sujets soient portés dans une dynamique interministérielle et inscrit à l'agenda du Premier Ministre en tant qu'enjeu de société.

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



CONTACTS

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

28 place Saint-Georges 75009 Paris
01 40 36 85 27

Responsable Communication :
Fula Mesika - fmesika@lemouvementassociatif.org

RELATIONS MEDIAS

Agence Média Presse & Communication
Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi
06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99- @mapyntonga
agencerp@orange.fr
www.mp-c.eu